



RÉSOLUTION

Position du CSJ à l'égard du projet de programme de base du CSV

« La personne n'est pas un objet. Elle est même ce qui dans chaque homme ne peut être traité comme un objet », a souligné le philosophe français Emmanuel Mounier en 1949. Tel est le postulat de base du personnalisme tel que défini par le fondateur de la revue Esprit.

Le CSJ se félicite du fait qu'à bien des égards, le nouveau programme fondamental du CSV soit au diapason de la pensée d'Emmanuel Mounier.

Les **valeurs fondamentales** telles que la liberté, l'équité, la responsabilité et le vivre-ensemble épousent à merveille les **principes fondamentaux** énoncés, à savoir la solidarité, la subsidiarité, la durabilité et le bien commun.

Dans un contexte d'individualisme croissant, d'affaiblissement de l'Etat de droit sous la menace du terrorisme et des populismes, d'accroissement des inégalités et de la précarité sociale, ainsi que de la perte de confiance de grand nombre de citoyens dans les institutions démocratiques nationales et/ou européennes, il est primordial de mettre en avant ces mêmes principes.

Le CSJ se réjouit également du fait que le programme fondamental du CSV s'immunise contre les pensées idéologiques stériles et le tribalisme politique. Unir au lieu de diviser, telle doit être notre maxime, avec comme centre de gravité la dignité de la personne humaine.

Le CSJ partage également les significations attribuées aux lettres C, S et V, qui confèrent à notre parti une attitude et une manière de faire le politique engagées et tout à fait uniques.

Le CSV doit à tout moment veiller à donner une voix aux personnes souffrantes, dont la cause ne trouve pas d'écho dans la société.

1. Personne et dignité - primauté de l'Homme et de la famille

Si le CSJ partage la primauté accordée à l'Homme en tant que personne, il estime néanmoins qu'il serait utile de préciser la signification de la phrase suivante : « Das Leben der menschlichen Person zu respektieren, bedeutet für uns auch ethische Grenzen zu setzen » (I.26-28). **Il conviendrait de se demander dans quelle mesure, selon nous, des barrières éthiques peuvent contribuer au respect de la personne humaine.**

Le CSJ partage l'importance accordée à la famille, ainsi que l'idée selon laquelle famille et école sont complémentaires.

2. Equité et solidarité : société et communauté

Le CSJ partage l'importance accordée à l'équité au sein de la société. Au-delà des besoins fondamentaux et des grands risques inhérents à la vie, auxquels à tout moment, la société doit offrir une réponse, le CSJ partage la nécessité d'une politique d'égalité des chances et d'équité sociale axée sur le travail et la prestation.



Le CSJ partage également l'attention accordée à la solidarité et l'Etat social, indispensables dans le contexte actuel de post-crise où les inégalités sociales ont explosé. Pour que la solidarité ne demeure pas un principe « sur papier » et qu'elle soit vécue « dans la pratique », il est indispensable que celle-ci soit « incarnée » par les personnes ». D'où l'importance, selon le CSJ, de promouvoir une culture du partage et de la solidarité.

Le CSJ estime par ailleurs **qu'il serait opportun d'inclure une phrase soulignant l'apport que peuvent apporter les communautés religieuses et les acteurs de la société civile (ONG, associations, ...) en matière de solidarité.**

Le CSJ estime néanmoins que **la phrase suivante prête à confusion : « Deshalb gehört sie für uns als Menschenrecht in ihrer Ausübung in den öffentlichen Raum »** (158-59). La formulation devrait être précisée, si l'intention est celle de refléter l'Article 9 de la Convention européenne des droits de l'Homme qui reconnaît la liberté de manifester sa religion ou ses convictions dans l'espace public.

Dans un contexte européen où, à défaut d'un cadre juridique nécessaire, subsiste le risque d'un nivellement social vers le bas, et où les inégalités et la précarité ne cessent de croître, **une phrase stipulant l'engagement du CSV au renforcement de la dimension sociale européenne** serait la bienvenue (dans ce chapitre ou dans le chapitre 5). La pérennité de l'Etat-providence à l'échelle nationale en dépend de plus en plus.

3. Liberté et subsidiarité

Le CSJ se félicite de l'accent mis sur la liberté et la solidarité en lien avec l'Etat et la nation.

Dans un contexte de réémergence de populismes et de nationalismes, ce chapitre constitue un garde-fou remarquable pour s'opposer aux totalitarismes étatiques et aux tentatives d'idéologies collectivistes, susceptibles d'annihiler la personne humaine.

Le CSJ **suggère l'ajout d'une phrase soulignant l'importance de la culture et du sport pour l'épanouissement de la personne humaine.**

4. Responsabilité et durabilité: continuer à développer l'économie sociale et durable de marché

Pour le CSJ, la promotion de la durabilité dans le domaine de l'économie, du social et de l'écologie sont tout à fait indispensables pour garantir les équilibres nécessaires entre l'Homme et la nature, le cadre propice à l'épanouissement de la personne humaine, et les conditions nécessaires au développement et bien-être des futures générations. La protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique ont toute leur place ici.

Le CSJ suggère **l'inclusion d'une phrase relative à la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat** dans le deuxième paragraphe de ce chapitre (l.86-92).



L'établissement d'un lien entre travail et capital est indispensable pour qu'à tout moment, le dialogue social puisse fonctionner, permettant ainsi de continuer à garantir l'existence du « modèle luxembourgeois », un des piliers de la compétitivité du Luxembourg.

Le mot « politique » étant trop vague, **le CSJ propose de remplacer l'expression suivante « [...] den Vorrang der Politik vor der Wirtschaft » par celle-ci : « den Vorrang des Menschen und des Gemeinwohls vor der Wirtschaft ».** Ceci pour éviter entre autres une incohérence avec l'expression suivante (l.23-24) « Er [der Mensch als Person, NDLR] steht über Staat, Wirtschaft und Gesellschaft ».

Soulignant la nécessité de penser l'économie non plus uniquement en termes de variations linéaires, mais en même temps en termes d'équilibres, le CSJ se félicite de la volonté décrite dans le projet de programme de définir un cadre éthique pour les marchés.

Le CSJ salue également l'idée selon laquelle le travail renforce la dignité de l'Homme, ce qui est conforme à l'idée avancée par Emmanuel Mounier selon laquelle « tout travail travaille à faire un homme en même temps qu'une chose ».

5. Le vivre-ensemble et le bien-commun: union de valeurs Europe et famille humaine

Le CSJ partage la notion de bien-commun, telle que définie dans le projet de programme de base.

Le CSJ salue également la position claire par rapport à l'Union européenne. En particulier, les valeurs communes, les obligations réciproques et la solidarité sont indispensables dans un contexte où les États membres de l'UE échouent à prendre leur part de responsabilité face à la pression migratoire.

Aux yeux du CSJ, **l'objectif d'une Europe fédérale** doit être mentionné, pour que l'UE puisse maintenir un centre de gravité fort face à son développement ultérieur, et que l'intégration européenne soit ainsi centripète, et non centrifuge.

6. La politique en tant que service de l'Homme : courage, espoir, confiance

Le CSJ salue les réflexions quant à la nécessité d'une politique axée sur le courage, l'espoir et la confiance. Ce message doit être porté par les acteurs politiques, qui doivent faire preuve d'un espoir lucide. L'entrée en politique ne devrait pas être résumée à la phrase suivante de Dante « Vous qui entrez ici, abandonnez toute espérance ».

Pour ce qui est de l'âge d'internet, il faudrait évoquer également l'indispensable **protection des données personnelles**.

Le CSJ juge par ailleurs **indispensable l'inclusion d'un paragraphe relatif à l'économie numérique et la troisième révolution industrielle, qui situerait le rôle de l'être humain dans l'économie de l'avenir**. Il s'agit de souligner l'importance que le progrès technique soit au service de l'Homme (critère éthique) et la nécessité d'un accès égal au numérique (critère démocratique).



Pour le CSJ, la numérisation constitue une opportunité pour créer de nouveaux emplois plus humains et moins pénibles. Mais elle comprend des risques, tels que la substitution du capital par le travail, les maladies psychiques liées aux contrôles de performance numériques sur le lieu du travail, aux excès de connectivité et aux barrières floues quant au lieu de travail, à l'isolement des télétravailleurs, etc.

Konkrete Änderungsanträge zum CSV-Vorschlag:

Zeile 53: Vereinigungen der Zivilgesellschaft, Hilfsorganisationen sowie Religionsgemeinschaften zu diesem Miteinander einen unersetzlichen Beitrag leisten, da sie Menschen zusammenführen und Solidarität unmittelbar vorleben.

Zeile 58-59: Im Respekt der Freiheiten und Rechte seiner Mitmenschen, soll jeder Mensch seine Religion oder Weltanschauung öffentlich ausüben und frei in einer Gemeinschaft leben können.

Zeile 67: Zur Selbstverwirklichung gehört die Möglichkeit am gesellschaftlichen Leben, an kulturellen und sportlichen Aktivitäten teilzuhaben.

Zeile 92: Auch gilt es den Unternehmergeist sowie das Streben nach Innovation in unserer Gesellschaft und vor allem bei der Jugend zu fördern. Das Potenzial der digitalen Technologien soll zum Aufbau von zukunftssträchtigen Wirtschafts- und Forschungsstandbeinen genutzt werden. Jedoch muss der technische Fortschritt immer im Dienst des Menschen stehen.

Zeile 93-94: Wir wollen die Verbindung von Arbeit und Kapital sowie den Vorrang des Menschen und des Gemeinwohls vor der Wirtschaft.

Zeile 117: Die Vielfalt der Völker Europas soll deshalb respektiert, ihre Eigenart gefördert werden. Die Europäische Union darf kein zentralistischer Einheitsstaat werden. Wir glauben an ein föderales Europa.

Zeile 121: So steht der Aufbau eines sozialen Europas für die CSV im Vordergrund.

Zeile 78-79 Ein freier Internetzugang gehört zur Lebensgrundlage und fördert Meinungsvielfalt sowie eine aktive bürgerschaftliche Teilhabe des Einzelnen. Doch müssen auch Privatsphäre und Menschenwürde im Netz geschützt werden.